



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lyon, le 17 septembre 2010

Les Hospices civils de Lyon signent un contrat performance.

Les Hospices Civils de Lyon, 2^{ème} centre hospitalo-universitaire de France (23.000 salariés – 1,5 milliards d’euros de budget), se sont engagés résolument dans une démarche de modernisation depuis l’été 2009, avec la mise en œuvre de leur projet d’établissement « Cap 2013 ». Dans la continuité de cette action, ils signent le vendredi 17 septembre 2010 un contrat performance.

Ce contrat est signé entre :

- l’**Agence régionale de santé Rhône-Alpes (ARS)**, représentée par M. Denis Morin, directeur général ;
- **les Hospices Civils de Lyon (HCL)**, représentés par M. Paul Castel, directeur général, en présence de M. le Pr. Olivier Claris, président de la commission médicale d’établissement et de M. le Pr. Kamel Sanhadji, conseiller municipal délégué aux hôpitaux, représentant la ville de Lyon dont le Sénateur-Maire, Gérard Collomb est aussi le Président du Conseil de surveillance des HCL.
- l’**Agence nationale d’appui à la performance des établissements de santé et médico-sociaux (ANAP)**, représentée par M. Christian Anastasy, directeur général.

Le contrat performance est la traduction de l’engagement des parties dans la **démarche d’amélioration de l’efficacité et de la qualité du service public** dans les hôpitaux. Il concrétise les orientations de la loi « Hôpital, Patients, Santé, Territoires », du 21 juillet 2009, qui place la performance au cœur des politiques publiques pour répondre aux défis du système de santé.

Dans cette perspective, l’ANAP est chargée, en collaboration étroite avec les ARS, d’aider les établissements à améliorer leur performance en matière notamment de gestion, d’organisation et de management des ressources humaines, de systèmes d’information, de politique immobilière et de recomposition de l’offre de soins.

Le contrat performance permet de décliner certains volets du programme de modernisation « Cap 2013 » arrêté par les HCL. Il comporte un plan d’actions visant à améliorer la performance globale de l’établissement, à travers ses trois dimensions :

- **la qualité des soins** et de la prise en charge pour les patients ;
- **les conditions de travail** et l’attractivité pour les professionnels ;
- **la performance opérationnelle** et financière, ce qui contribuera au redressement des comptes de l’établissement.

Aux HCL, **six chantiers ont été choisis** :

- accompagner la mise en œuvre du **projet médical** dans cinq disciplines : la cardiologie médicale, la filière digestive, le dépistage et la prise en charge du cancer du sein, la médecine de post-urgence et la gériatrie ;
- améliorer le fonctionnement de la **biologie** ;
- mieux valoriser l’activité et sécuriser **la facturation et le recouvrement** ;
- optimiser la gestion et l’organisation des **blocs opératoires** ;
- optimiser la gestion et l’organisation des **urgences** ;
- développer l’efficacité des **achats**.

Le contrat performance des HCL entrera dans sa phase opérationnelle **dès octobre 2010** et sera mis en œuvre **sur trois ans**.

*Le dossier de presse est disponible sur www.chu-lyon.fr, rubrique « Actualités CHU »
Le dossier de presse est disponible sur www.anap.fr, rubrique « Presse »*

Contact presse : Hospices civils de Lyon - Direction de la communication : 04 72 40 70 88

Contact presse : ANAP – Service communication : 01 57 27 11 49